



Île de La Réunion

Canne à sucre

Octobre 2024

**Directeur de publication :** Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source - B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière et rédacteur :** Joseph ANTOIR

**Animateur interfilière :** Romuald FONTAINE

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Crédits photos (sauf mention contraire) :** Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir :

**Météorologie :** un mois plus chaud de 0,76 °C aux normales et des précipitations très hétérogènes sur l'ensemble du territoire.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

**Borer rose (*Sesamia calamistis*) :** présence faible sur les parcelles du réseau. La levée des plants est favorable aux attaques de borer. À surveiller.

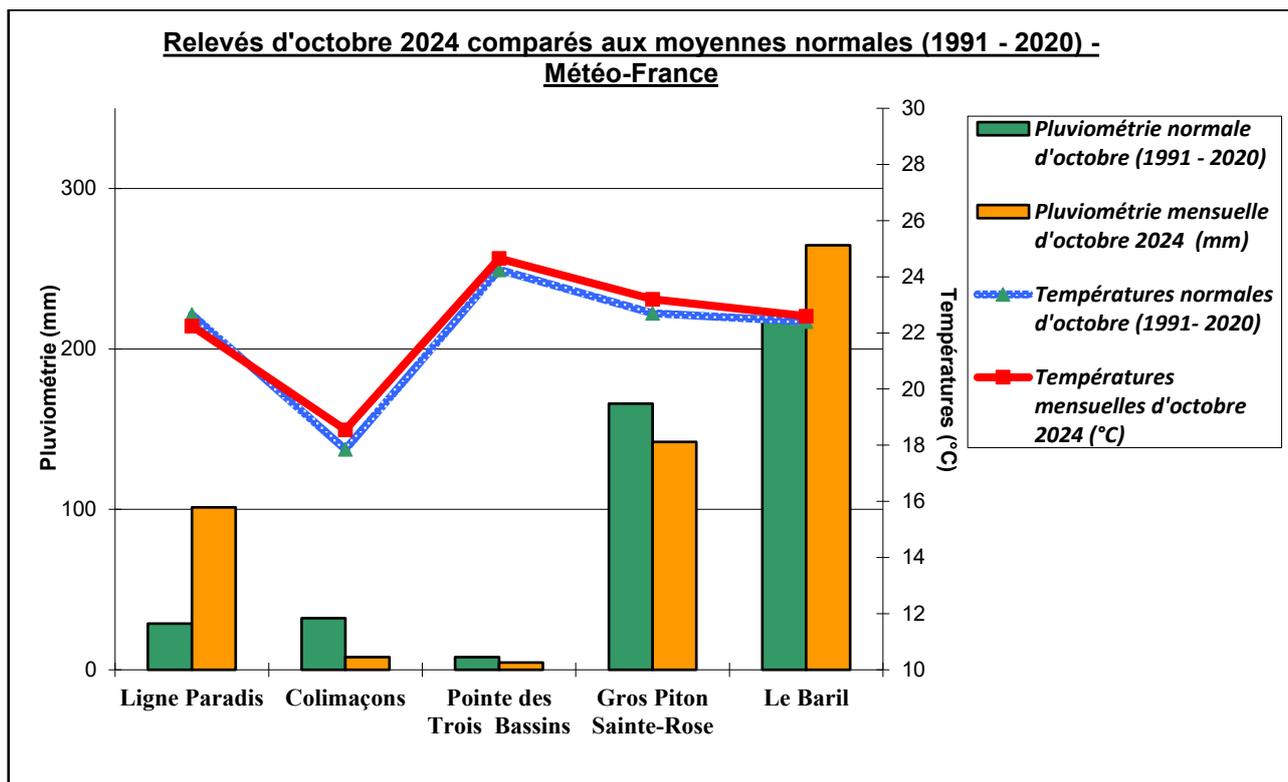
**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur les parcelles non récoltées hors réseau.

**Adventices :** la pression des adventices est faible mais commence à s'intensifier en milieu de campagne. Le paillage stoppe ou ralentit leur progression. Attention aux poches non paillées qui peuvent être envahies. Méthodes alternatives appliquées par les agriculteurs du réseau DEPHY Ferme.

# Météorologie

Relevés d'octobre 2024 comparés aux moyennes décennales du même mois  
(Analyse d'après les données de Météo-France)

	Ligne Paradis	Colimaçons	Pointe des Trois Bassins	Gros Piton Sainte-Rose	Le Baril
<i>Pluviométrie normale d'octobre (1991 - 2020)</i>	28,8	32,2	8,0	166,0	217,7
Pluviométrie mensuelle d'octobre 2024 (mm)	101,2	8,0	4,6	142,0	264,7
Nombre de journées pluvieuses (en jours)	3	2	1	18	18
Pluviométrie : écart à la normale (%)	+ 251 %	- 75 %	- 43 %	- 14 %	+ 22 %
Températures normales d'octobre (1991- 2020)	22,65	17,85	24,25	22,70	22,40
Températures mensuelles d'octobre 2024 (°C)	22,25	18,55	24,65	23,20	22,60
Températures : écart à la normale (°C)	- 0,40	+ 0,70	+ 0,40	+ 0,50	+ 0,20



- **La pluviométrie**

La majorité des pluies du mois est tombée la journée du 4 sur le Sud et le Sud-Ouest, lors du passage d'un front froid, apportant un net excédent à ces zones. À l'inverse, le Nord et l'Est de l'île sont restés particulièrement sec, par rapport aux normales mensuelles. Le bilan mensuel global est resté quasi neutre, cachant ces fortes disparités.

Parmi les postes à fortes précipitations habituelles, on a relevé :

- + 20 % à + 50 % au Baril, au Tremblet, à la Crête ;
- entre - 60 % et - 75 % à Salazie et Plaine des Palmistes.

Parmi les postes à précipitations moindres, on a observé :

- + 380 % à Saint Leu ;
- entre + 220 % et + 260 % à Ligne Paradis et au Tévelave ;
- entre + 150 % et + 200 % aux Avirons, au Piton Saint Leu, à Grand Coude, Pont Mathurin, Pont d'Yves, Palmiste-rouge ;
- entre + 100 % et + 150 % à Ravine des cabris, Piton-Bloc, Grand-Galet et Pierrefonds ; entre - 50 % et - 75 % à Grande Chaloupe, la Nouvelle, Bois-Rouge, Commerson, Gillot et au Port ;
- entre - 75 % et -100% à Colimaçons, Mare à Vieille Place, la Possession, et Plaine des Chicots.

- **Les températures**

L'écart\* à la normale 1991-2020 était de + 0,83 °C pour les températures maximales et de + 0,69 °C pour les températures minimales.

Les journées ont été bien plus chaudes que d'habitude sur les côtes Nord (écart à la normale pour les maximales de + 1,42 °C à Gillot-Aéroport) et dans les Hauts (écart de + 1,35 °C à La Plaine des Cafres) alors qu'elles sont restées plus fraîches que d'habitude sur les côtes Sud (écart de - 0,27 °C à Pierrefonds-Aéroport).

Les nuits ont été plus douces que d'habitude, en particulier dans les Hauts (écart à la normale pour les minimales de + 1,01 °C à La Plaine des Cafres), sur les côtes Sud (écart de + 0,85 °C à Pierrefonds-Aéroport) et dans une moindre mesure sur les côtes Nord (écart de + 0,21 °C à Gillot-Aéroport).

*\* basé sur la moyenne de 3 stations homogénéisées (Gillot-Aéroport, Pierrefonds-Aéroport et Plaine des Cafres)*

## Phénologie

*Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois d'octobre 2024.*

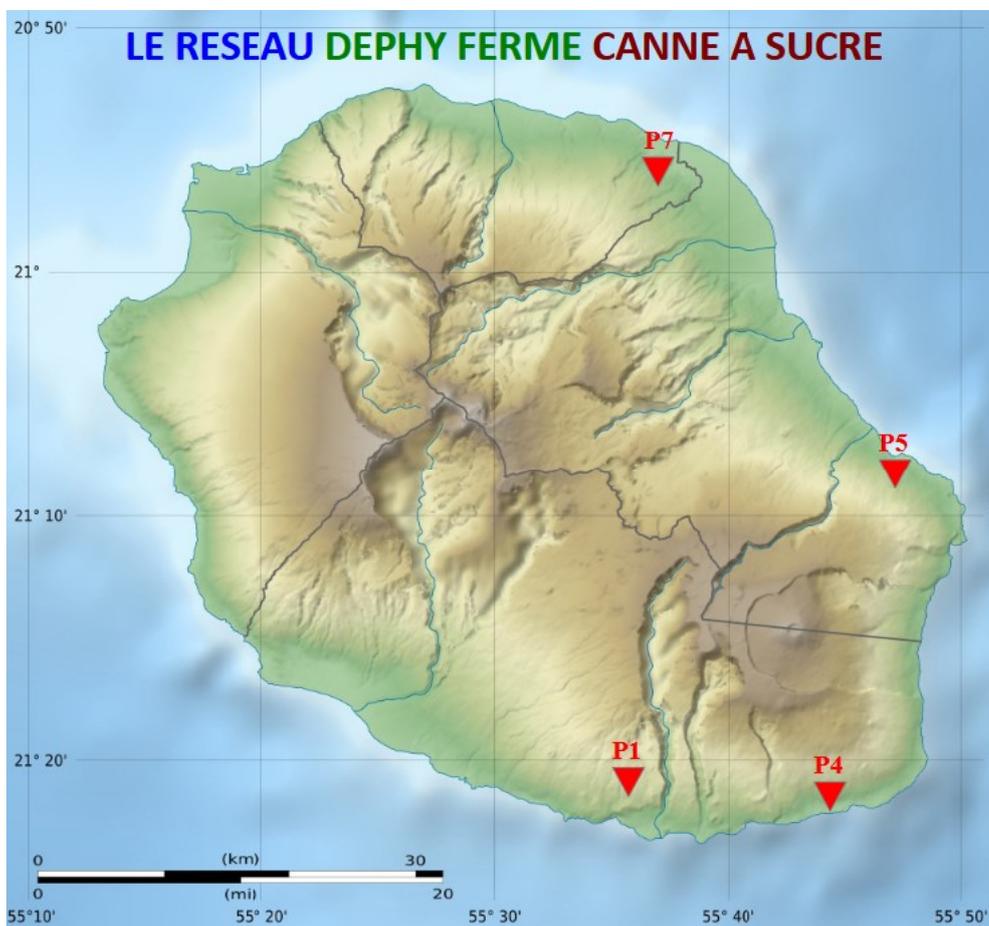
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Mi-août 2024	Tallage
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Début août 2024	Tallage
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Mi-août 2024	Tallage
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Fin août 2024	Levée

## État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

*Répartition des parcelles de canne en 2024.*

Dans le cadre du réseau d'épidémiologie, des observations sont réalisées tous les mois sur 4 parcelles réparties sur l'ensemble de l'Île. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



## État phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois d'octobre 2024.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1 : 0 % <b>P4, P5, P7 : 10 %</b>	20 % de « cœurs morts »	<b>Risque moyen</b> : les cannes récoltées en début de campagne font leurs premiers rejets qui commencent à être attaqués.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P1, P4, P5 et P7 : 0 %	> 50 % de tiges attaquées	<b>Risque élevé</b> : pas d'attaque sur le réseau. Mais attention, le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué sur les parcelles non récoltées.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P4, P5 et P7 : 0 %	> 50 % de feuilles attaquées	<b>Risque moyen</b> : pas d'attaque à signaler sur les parcelles suivies mais des premiers dégâts hors réseau sont signalés. Rester vigilant sur les parcelles en levée et début de tallage.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P1, P4, P5 et P7 : 0 %	> 50 % des tiges attaquées	<b>Risque moyen</b> : pas d'attaque sur le réseau. Mais attention, les stades phénologiques de maturation sont propices à la présence de cochenilles. Les déficits de pluviométrie renforcent également le risque.
Rat ( <i>Rattus</i> sp.)	P1, P4, P5 et P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	<b>Risque moyen</b> : les parcelles non récoltées sont quasiment toutes au stade de maturation et les cannes gorgées de sucre attirent de plus en plus les rats. Notamment des variétés de cannes riches en sucre telles que la R579 de début de campagne. Participez aux campagnes de dératisation.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P7 : 0 % <b>P1, P4, P5 : 20 %</b>	Difficile à déterminer > 50 % de tiges attaquées	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

### Gestion alternative des bio-agresseurs



Le borer rose fait son apparition sur les parcelles P4, P5 et P7. Il faut rester vigilant sur les parcelles déjà récoltées qui ne sont pas encore attaquées, mais qui peuvent subir des attaques dans les mois qui suivent la levée.



Les borers ponctués ne sont plus présents sur les parcelles du réseau dû aux récoltes des tiges de canne à sucre. Hors réseau, pour les parcelles atteintes une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes** (Cf [fiche phytosanitaire](#)). Les parcelles hors réseau de fin de campagne qui sont encore en maturation peuvent être attaquées.



Les cochenilles ne sont plus présentes sur les parcelles du réseau dû aux récoltes des tiges de canne à sucre. Les cochenilles sont localisées au niveau des nœuds. **Il faut retirer les feuilles sèches sur les tiges pour pouvoir les observer et les mettre à la vue des auxiliaires (Micro-guêpes, coccinelles, oiseaux, araignées...).** Plus d'informations sur l'épillage : [ICI](#). En 1 mois, le travail commence déjà à être visible.



Apparition des thrips sur les parcelles en levées ou tallages telles que P1, P4 et P5. **Ils peuvent empêcher la feuille de se dérouler correctement si les attaques sont importantes.**



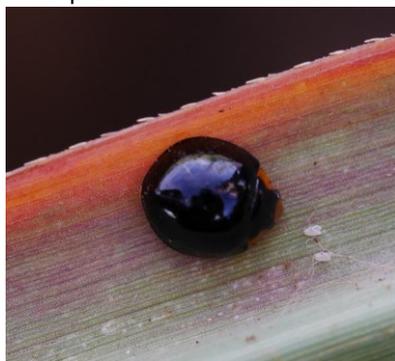
**Symbole des méthodes de lutte biologique respectueuse de l'environnement, la santé l'eau et le sol.**



Les noctuelles n'attaquent plus les cannes à sucre au stade de croissance et maturité. Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées de début de campagne, attention à leurs retours sur les rejets car elles se nourrissent des petites feuilles tendres, provoquant des défoliations importantes et un retard certain sur la croissance. La surveillance fréquente de vos parcelles pour détecter les signes précoces d'infestation, peut contribuer à la prévention des attaques de noctuelles. **Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible** (voir sur  <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi).

**RAPPEL :** Favoriser au maximum les **auxiliaires des cultures** qui sont bénéfiques pour les cultures agricoles car ils aident à contrôler les ravageurs. Ils maintiennent ainsi l'équilibre écologique. Pour cela un levier directement applicable est **l'utilisation restreinte des désherbants** moins nocifs pour les auxiliaires. Aussi **maintenir un paillage au sol** permettra de laisser un abri favorable aux auxiliaires que sont les macro-organismes (coccinelles, etc.) et les micro-organismes (bactéries et champignons). **Surveiller** régulièrement les cultures pour évaluer la présence et l'efficacité des auxiliaires et adapter les pratiques agricoles en fonction des observations.

Exemples de différentes coccinelles trouvées dans la canne à sucre :



Coccinelle *Exochomus laeviusculus*



Coccinelle, *Scymnus constrictus*



Coccinelle, *Scymnus constrictus*

Les coccinelles sont des insectes prédateurs qui se nourrissent principalement de pucerons, mais elles peuvent également consommer d'autres ravageurs tels que les cochenilles ou rarement les thrips.



**La lutte de conservation ou restaurer l'habitat des auxiliaires, c'est garder les services gratuits d'une multitude d'espèces travaillant jour et nuit pour le bien être de votre culture.**



**Prévision :** vigilance au retour **des noctuelles, adventices et des borers roses** qui peuvent refaire leur apparition dès les premières levées de canne à partir de fin août dans l'Est/Nord et Ouest/Sud. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée. **Les borers ponctués et cochenilles** peuvent continuer de se multiplier pendant la maturation de la canne. **Les rats** peuvent également faire leurs retours avec l'attrait des cannes qui se chargent en sucre pendant la période de maturation.

**Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur**  
<http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>



Les rats sont attirés par les cannes non récoltées qui sont au stade de maturation chargé en sucre. Les variétés les plus chargées en sucre tel que la R579 peuvent être les plus ciblées. Attention, **le risque est moyen** pour les parcelles de début de campagne dont les cannes ont versé avec les forts vents de janvier et qui sont alors accessibles aux rats. De plus, les intempéries de début 2024 ont délogé les rats qui sont très actifs et causent de gros dégâts sur toutes les filières. Attention les rats peuvent véhiculer une grave maladie, **la leptospirose**, qui peut être potentiellement mortelle pour l'homme. Une lutte contre ce nuisible doit être menée pour limiter les dégâts et les risques pour la santé.

*En cas d'apparition brutale d'une forte fièvre, maux de tête, courbatures, douleurs articulaires, etc. Consultez sans attendre un médecin en précisant votre activité agricole. Une prise de sang est obligatoire pour la recherche de la Leptospirose.*



 **ARS La Réunion**  
 Plateforme de Veille et d'Urgences Sanitaires  
 2 bis av. Georges Brassens - CS 61002  
 97743 Saint-Denis cedex 09  
 0262 93 94 15 - 0262 93 94 56 (fax)





**Pour le SAMU (15), composez le 0692 267 653 / 624 / 680 / 694 ou 0692 87 76 01**



Exemple d'attaque des rats à la base des cannes à sucre



Les rats mangent les inter nœuds une fois que la canne est couchée

*Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2023/2024*

	nov. 2023	déc.	janv. 2024	févr.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.
<b>Borer rose</b> ( <i>Sesamia calamistis</i> )	jaune	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	jaune
<b>Borer ponctué</b> ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	vert	vert	vert	vert	vert	vert	jaune	jaune	jaune	vert	vert	vert
<b>Noctuelle</b> ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	jaune	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert
<b>Cochenilles</b> ( <i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i> )	vert	jaune	jaune	orange	orange	orange	orange	orange	orange	vert	vert	vert
<b>Rongeurs</b> ( <i>Rattus sp.</i> )	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert
<b>Thrips</b> ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	orange	orange	orange	orange	orange	orange	orange	orange	orange	vert	vert	jaune

**Légende :** en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## Enherbement des parcelles de canne au mois d'octobre 2024.

	P1	P4	P5	P7
Enherbement (%)	10	15	0	0
Mois après coupe	3	3	3	2
Dernière intervention	Septembre	-	Septembre	-
Type d'intervention	Chimique	-	Chimique	-
Seuil d'intervention	30 %			
Évaluation des risques	Faible	Moyen	Nul	Nul

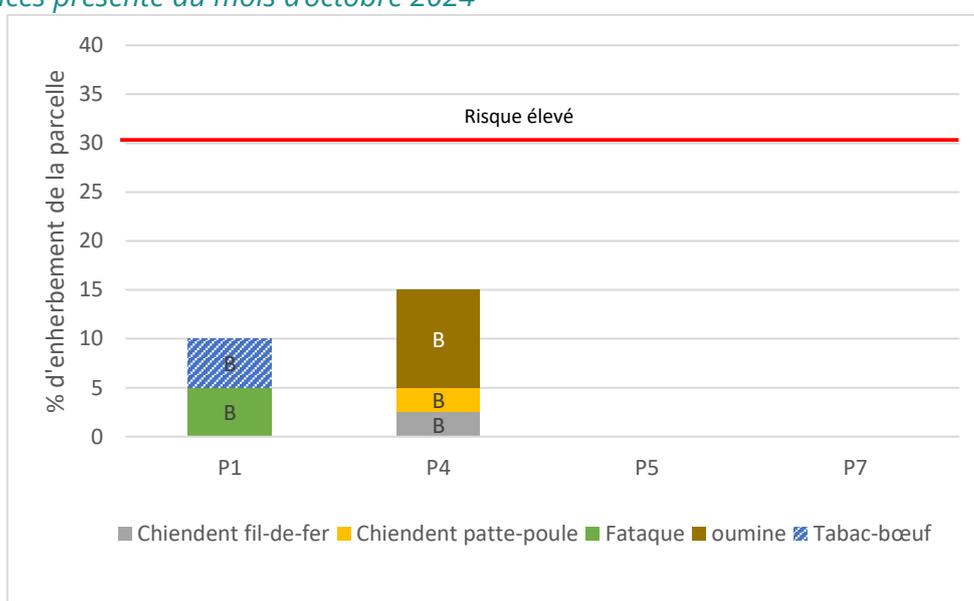
**Risque nul** : parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque faible** : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque moyen** : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque élevé** : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

### Flore d'adventices présente au mois d'octobre 2024



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisées est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

### ECHELLE phénologique (Guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad, 2012, RMT Florad)

Stade	Dicotylédones	Monocotylédones
A	Plantule	Cotylédons à 1/3 ou 2/4 feuilles
B	Plante jeune	Au delà de 3 ou 4 feuilles
C	Plante adulte	Ramifications
D	Floraison	Boutons floraux
E	Grenaison	Dissémination des semences

Pour ce mois d'octobre les pressions d'enherbement continuent à rester en dessous du seuil de 30 % comme le mois dernier. Les parcelles du réseau sont toutes récoltées. On observe une légère montée de la pression d'enherbement sur la parcelle P4 qui n'a subi aucune intervention. La parcelle P1 subi une légère levée des adventices sur des zones non paillées ou à faible épaisseur de paille. Il n'y a plus de présence d'adventice sur la P7 après sa récolte.

Les parcelles coupées récemment ont vu leurs adventices détruites par le piétinement, la coupe, la pose des cannes, le paillage et le trafic (tracteur, remorque, coupeuse).



Attention aux allées sans pailles du passage des tracteurs où pourront se développer également les adventices.



Zones sans pailles envahies d'oumines

A surveiller les lianes (telles que la margose), les herbes ligneuses (telles que tabac boeuf ou avocat marron) ou graminées (telles que les fataques) notamment sur les zones avec peu ou pas de paille.

Les parcelles P1 et P4 présentent des adventices arrivées au stade de plante jeune (B) ne présentant pas de concurrence et de menace sérieuse pour la canne à sucre.

Attention, **ne laissez pas les adventices arriver au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison), et agissez le plus tôt possible pour éliminer le stockage éventuel de graines sur la parcelle !**



**Attention :** sur les parcelles qui dépassent le seuil de 30 % de recouvrement par les adventices, le risque d'impact sur la culture est élevé. Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer le rendement de la canne à sucre **de 9 à 15 tonnes/ha/mois (soit 300 à 500 kg/ha/j de perte par concurrence)**. En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, **les pertes de rendement peuvent atteindre 45 t/ha**. Il est nécessaire de maîtriser l'enherbement au plus tôt (source : Guide des bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre, 2016).

**Retrouver la fiche gestion des adventices [ICI](#).**

*Pression des adventices sur canne à sucre en 2023/2024*

	nov. 2023	déc.	janv. 2024	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.
<b>Adventices</b> (Lianes, fataques, tabac boeuf, etc .)												

**Légende :** en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## Portraits de z'herb



### Queue de chat *Setaria pumila*



Epi du *Setaria pumila*



Port du *Setaria pumila*

**Reproduction :** c'est une espèce annuelle se propageant uniquement par graines. *Setaria pumila* apprécie la lumière directe du soleil. Elle aime les régions à climat chaud à pluviosité assez forte et humidité constante. Elle s'installe sur de nombreux sols, suffisamment profonds et bien fertilisés. Liée aux cultures irriguées, elle montre une préférence pour les sols argileux. Elle est très commune dans toute la zone littorale humide du Nord-Est, de l'Est et du Sud de l'île. Dans la région de l'Ouest et du Sud-Ouest plus sèche, elle est implantée en altitude moyenne aux alentours de 500 à 600 m.

**Nuisibilité :** Elle est présente dans 20 % des parcelles cultivées. Elle colonise principalement les cultures maraîchères, mais également les parcelles de canne à sucre. Dès l'instant où elle devient abondante, elle est nuisible pour les cultures, mais non étouffante.

**Lutte alternative :** *Setaria pumila* ne présente aucun problème spécial dans le cadre de la lutte mécanique. Elles sont bien contrôlées par une couverture végétale permanente tel que la canne à sucre au stade de croissance.



### Patte poule *Eleusine indica*



Epi de *Eleusine indica*



Herbe en touffe dense de *Eleusine indica*

**Reproduction :** *Eleusine indica* est une espèce annuelle. Il ne se multiplie que par graine. Un individu produit en moyenne 40 000 graines. Elle aime la lumière et pousse principalement dans les régions humides. Elle s'installe dans des sols riches, profonds, limoneux à sableux, bien drainé et qui peuvent être compactés. Elle est relativement commune tout le long de la côte venteuse. Elle est rare dans les régions du Nord-Ouest et de l'Ouest, plus fréquent dans le Sud-Ouest et le Sud, à l'altitude.

**Nuisibilité :** *E. indica* est une mauvaise herbe très commune présente dans 45 % des terres cultivées, y compris les légumes et la canne à sucre. Il s'agit d'une espèce très tolérante au tassement des sols. Il reste généralement rare, mais peut parfois atteindre 70 à 85 %.

**Lutte alternative :** Sur des infestations réduites dans l'espace, un nettoyage par sarclage ou arrachage manuel complet des tiges est possible. Mais si forte infestation, son contrôle mécanique ou manuel est difficile (en raison de son fort enracinement).

## Réseau DEPHY ferme

**réseauferme** Rappels sur les différentes méthodes alternatives qui marchent et qui ont fait leurs preuves chez les agriculteurs du réseau DEPHY Ferme canne à sucre. Elles sont mises en place depuis 2011 à La Réunion pour Diminuer les produits phytosanitaires. Pour ce mois d'aout, il est opportun comme le mois dernier de réaliser les méthodes ci-après **sur les parcelles non récoltées** :



Epaillage des feuilles de canne

### Epaillage

Cette méthode consiste à arracher les feuilles sèches adhérentes aux tiges des cannes à sucre 3 à 4 mois avant la récolte.

**Avantage :** le paillage laissé au sol limite le développement des adventices ; diminue l'érosion et constitue un mulch fertilisant ; révèle les ravageurs pour les auxiliaires ; l'eau atteint plus facilement les racines ; effet positif sur la richesse de la canne à la récolte.

**Contraintes :** un coût supplémentaire en temps et en main d'œuvre sera nécessaire et certaines lianes peuvent repartir avec la lumière. Fatigue physique.



Arrachage manuel ciblé à prévoir dans les parcelles

### Arrache manuel ou Sarclage

Cette méthode consiste à arracher manuellement les adventices qui pose le plus problème dans les rangs et inter-rangs de canne. En avril, elle se fait souvent en complément de l'épaillage, sinon c'est une méthode à part entière.

**Avantage :** l'arrachage manuel détruit les adventices en mettant les racines à nues. Cette méthode ne nécessite pas de travail mécanique lourd du sol. Les herbes peuvent être toutes ciblées et sélectionnées par potentiel de nuisibilité (sélection des lianes, des grandes graminées et des plantes ligneuses difficiles).

**Contraintes :** un coût supplémentaire en temps et en main d'œuvre sera nécessaire. Fatigue physique.



Fauche mécanique avec du petit matériel

### Fauche mécanique (petit matériel)

Cette méthode consiste à passer dans les inter-rangs et de faucher mécaniquement les adventices avec du petit matériel telles que tondeuses, débrousailluses ou tondobroyeur sur motoculteur.

**Avantage :** peut être passé tardivement quand la canne à sucre a déjà fermé (stade de croissance et maturité). Cette méthode ne nécessite pas de travail mécanique lourd du sol. Rapidité par rapport à de l'arrachage manuel et moins de fatigue physique. Peut être pratiqué en présence de paille au sol.

**Contraintes :** les adventices sur le rang ne sont pas éliminées, seuls les adventices de l'inter-rang sont fauchées. La fauche des graminées ne les détruit pas (système racinaire non détruit). Un coût supplémentaire en temps, en main d'œuvre et en gasoil sera nécessaire. Ne peut pas être pratiquée si la canne à sucre a versé. Ne peut pas être pratiquée s'il y a présence de pierres.





Dessouchage mécanique avec une mini pelle

Pour tout renseignement sur la mise en place de cette méthode contactez **Clotaire AGATHE, Chambre d'agriculture de Trois Bassins 0262 24 82 88**

### Dessouchage mécanique (Mini pelle)

Cette méthode est un désherbage mécanique innovant avec un godet attelé à la mini pelle sur chenille qui permet l'arrachage des graminées problématiques sur l'inter-rang.



**Avantage :** les adventices sont détruites par déracinement des plants et exposition au soleil. Peut être passé tardivement quand la canne à sucre a déjà fermé (stade de début de croissance). Rapidité par rapport à de l'arrachage manuel et moins de fatigue physique. Peut être pratiqué en présence de paille au sol. Les outils passent sur une profondeur de plus de 20 cm sur les touffes de graminée les arrachant définitivement.

**Contraintes :** le terrain doit être mécanisé avec des inter-rang minimum de 1m60. Les adventices sur le rang ne sont pas éliminées, seuls les adventices de l'inter-rang sont arrachées. Un coût supplémentaire en temps, en main d'œuvre et en gasoil sera nécessaire. L'investissement du matériel peut être conséquent. Ne peut pas être pratiquée si la canne à sucre a versé. Travail à réaliser sur sol sec.

Et sur les parcelles récoltées d'autres méthodes alternatives qui marchent :

### Le paillage



Paillage à l'aide des feuilles de canne

Cette méthode consiste à laisser les feuilles sèches au sol pendant la coupe (tronçonné, mécanique « péi » ou manuelle). Les adventices seront ralenties plus l'épaisseur du paillis est grande. Laisser un paillage homogène sur l'ensemble de la zone paillée.



**Avantage :** le paillage laissé au sol limite le développement des adventices ; la mise en œuvre est simple ; diminue l'érosion et constitue un mulch fertilisant ; protection hydrique et régulation de la température du sol.

**Contraintes :** un coût supplémentaire en temps et en main d'œuvre sera nécessaire. Certaines adventices tel que les lianes, les herbes ligneuses ou graminées peuvent repartir avec la lumière.

Peut diminuer l'efficacité des produits de pré-levée.

### Le désherbage mécanique



Désherbage mécanique pulvérisateur au disque lourd sur 2 inter-rangs

Cette méthode consiste à passer avec un tracteur attelé d'un disque lourd dans les inter-rangs de canne à sucre. Les adventices sont sarclées sur 2 inter-rangs et laissées en surface pour sécher.



**Avantage :** le travail mécanique va aider à réduire l'utilisation des désherbant ; pas de soucis de lessivage des produits après une pluie ; travail rapide et sans effort. Peut être réalisé en présence de paille.

**Contraintes :** efficacité aux premiers stades de développement des adventices. Investissement en matériel nécessaire + charge en carburant et entretiens. Risque d'érosion possible sur les zones de passages. Ne désherbe que les inter-rang et non le rang. Nécessite un terrain sans ou avec peu de pierres.

**Sur les parcelles en cours de récolte** une méthode alternative qui fait ses preuves sur une vingtaine d'agriculteurs :



Paillage concentré à l'aide des feuilles de canne (Y. Rivière, CA)

Pour tout renseignement sur la mise en place de cette méthode contactez **Yvrin Rivière, Chambre d'agriculture de Saint Joseph 0262 37 26 17**

### Le paillage dense concentré

Cette méthode consiste à laisser les feuilles sèches au sol pendant la coupe en la concentrant dans des bandes définies et en laissant des allées vides sans paille (Bandes de 7 ou 5 rangs). Les adventices seront stoppés sous l'épaisseur du paillis de 15 cm. Seules les allées vides seront traitées chimiquement en pré-levée environs 30 % seulement.



**Avantage :** le paillage laissé au sol limite le développement des adventices ; la mise en œuvre est simple ; diminue l'érosion et constitue un mulch fertilisant ; protection hydrique et régulation de la température du sol. Pénibilité du travail et gain de temps pour l'entretien avec cette méthode. Peut s'appliquer en coupe mécanique « pei » mais avec un peigne.

**Contraintes :** avoir assez des cannes supérieures à 80t/ha qui produiront assez de paille. Respecter une coupe soignée avec respect des bandes (5 ou 7 rangs). Désherbage aussitôt le chargement réalisé.

## Rappel : lutte contre le Ver blanc (*Hoplochelus marginalis*) lors des replantations

La lutte chimique n'étant plus autorisée, les agriculteurs doivent se baser sur l'utilisation d'un agent de contrôle biologique vivant, le *Beauveria hoplocheli*. Ce champignon "entomopathogène" s'attaque exclusivement aux larves d'*Hoplochelus*. Il était utilisé sous 2 formes le BETEL® et le riz sporisé. Seul le BETEL®, produit localement, est autorisé pour l'épandage dans les sillons autour des souches. Ainsi, les spores du champignon contaminent la larve lorsqu'elle s'attaque aux racines. À son contact, il germe et traverse la peau de l'insecte pour ensuite s'y développer. La larve parasitée prend alors un aspect rosé puis blanchâtre avant de mourir.



Le Ver blanc (*Hoplochelus marginalis*)



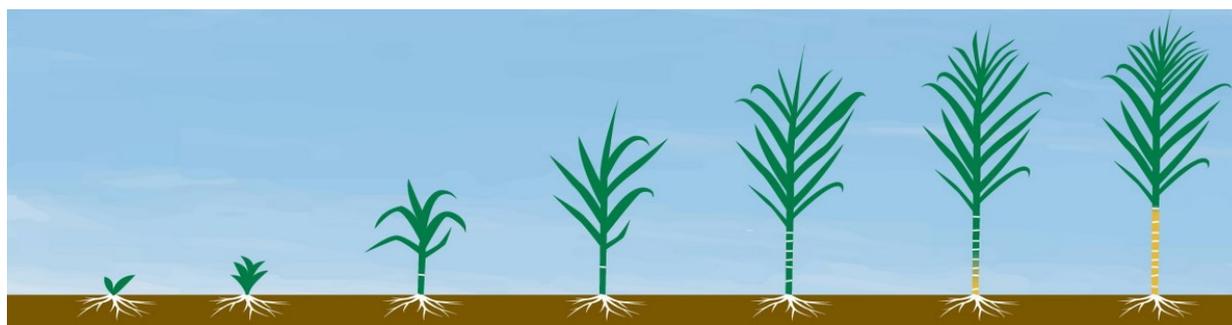
Ver blanc contaminé par le *Beauveria*

Le champignon continue alors son développement et colonisera le sol sur plusieurs dizaines de centimètre de diamètre autour de son hôte. Le champignon produira alors plusieurs dizaines de millions de nouvelles spores infectieuses, pouvant engendrer une épidémie dans la parcelle détruisant 80 % de la population au bout de 2 à 3 ans.

Lors des replantations, appliquer le BETEL® à la dose de 30 à 50 kg/ha en traitement du sol avec incorporation immédiate. Répartir le produit de manière homogène au niveau de la bouture et aux abords du sillon ouvert, puis recouvrir immédiatement pour préserver son efficacité. Pour faciliter sa mise en place, des moyens mécanisés existent. Attention, une exposition trop longue au soleil et un contact avec de la chaux ou de l'écume à température élevée peuvent tuer le *Beauveria*.

## FOCUS

Bilan des principaux ravageurs du mois d'octobre pour la canne à sucre en croissance :



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	P7	P1, P4, P5									

(Tableau présentant le stade phénologique des parcelles en nombre de mois après récolte)

Du 1<sup>er</sup> mois au 4<sup>ème</sup> mois après la récolte peuvent apparaître : les chenilles défoliatrices, les borers roses ou les pucerons jaunes ; **Rester vigilant !**

Apparition sur les cannes à sucre au stade croissance (1 à 4 mois après récolte)



La chenille défoliatrice, *Leucania pseudoloreyi*



Symptômes de la chenille, *Leucania pseudoloreyi*



Le puceron jaune, *Sipha flava*



Symptômes du puceron jaune, *Sipha flava*



Le borer rose, *Sesamia calamistis*



Symptômes du borer rose, *Sesamia calamistis*

## ACTUALITÉS : BILAN CAMPAGNE DE 2024

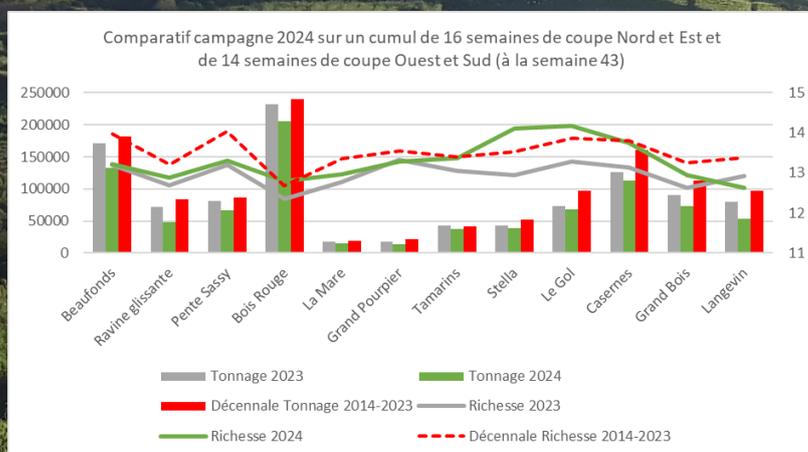


Comparaison à la 16ème semaine de coupe dans le Nord/Est et 14ème semaine de coupe dans le Sud/Ouest pour les campagnes de 2023 et 2024.

### BILAN DES CUMULS A LA SEMAINE 43 de 2024

Photo Dohoa sur le site Les Echos

BASSIN	2023		2024		décennale 2014-2023	
	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse
Beaufonds	323784	13,08	246498	13,18	350346	13,8
Bois Rouge	250379	12,39	221386	12,8	258662	12,73
Savanna	103573	12,97	90152	13,68	116200	13,49
Le Gol	200330	13,19	181033	13,91	258267	13,83
Grands Bois	170841	12,73	126390	12,8	209824	13,31
<b>TOTAL ILE</b>	<b>1048907</b>	<b>12,88</b>	<b>865459</b>	<b>13,23</b>	<b>1193299</b>	<b>13,46</b>
SECTEUR	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse
Secteur Bois Rouge	591371	12,8	481140	13,01	630643	13,35
Secteur Gol	457536	12,97	384319	13,51	562656	13,58
	1048907		865459		1193299	



### 1. Le bilan sur les 16 semaines de coupe (N/E) et 14 semaines de coupe (O/S) de 2024 en comparaison avec 2023 sur le même nombre de semaine de coupe :

#### DIFFERENCE par rapport à 2023

#### % DIFFERENCE

#### Tonnage Richesse

	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse
EST	-77286	0,1	-23,9	0,8
NORD	-28993	0,41	-11,6	3,3
OUEST	-13421	0,71	-13,0	5,5
SUD/OUEST	-19297	0,72	-9,6	5,5
SUD	-44451	0,07	-26,0	0,5
NORD/EST	-110231	0,21	-18,6	1,6
SUD/OUEST	-73217	0,54	-16,0	4,2
<b>TOTAL ILE</b>	<b>-183448</b>	<b>0,35</b>	<b>-17,5</b>	<b>2,7</b>



Le tableau montre **des cumuls de tonnages de la campagne 2024 qui sont globalement inférieures de - 17,5 % sur l'ensemble de l'Île par rapport à 2023** (- 18,6 % sur le secteur de Bois Rouge et - 16 % sur le secteur du Gol). **La richesse cumulée est quant à elle globalement supérieure à 2023 de 0,35 points en plus sur toute l'Île (soit + 2,7 %).**

2. **Le bilan sur les 16 semaines de coupe (N/E) et 14 semaines de coupe (O/S) de la campagne 2024 en comparaison avec les décennales (2014-2023) en semaine 43 :**

	<b>DIFFERENCE par rapport aux décennales</b>		<b>% DIFFERENCE</b>		
	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse	
EST	Beaufonds	-103848	-0,62	-29,6	-4,5
NORD	Bois Rouge	-37276	0,07	-14,4	0,5
OUEST	Savanna	-26048	0,19	-22,4	1,4
SUD/OUEST	Le Gol	-77234	0,08	-29,9	0,6
SUD	Grands Bois	-83434	-0,51	-39,8	-3,8
NORD/EST	Secteur Bois Rouge	-149503	-0,34	-23,7	-2,5
SUD/OUEST	Secteur Gol	-178337	-0,07	-31,7	-0,5
	<b>TOTAL ILE</b>	<b>-327840</b>	<b>-0,23</b>	<b>-27,5</b>	<b>-1,7</b>



Les résultats indiquent que le début de la campagne 2024 est très médiocre par rapport aux moyennes des cumuls de tonnages des décennales. En effet pour cette fin de mois d'octobre, **les cumuls de tonnages de la campagne 2024 sont globalement inférieures de - 27,5 % sur l'ensemble de l'Île par rapport aux décennales** (-23,7 % sur le secteur de Bois rouge et - 31,7 % sur le secteur du Gol). On note en plus que **la richesse cumulée de 2024 est globalement légèrement inférieure aux décennales** de - 0,23 points sur toute l'Île (soit - 1,7 %).

Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre :

Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion

Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

FDGDON Réunion

Romuald FONTAINE, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : [romuald.fontaine@fdgdon974.fr](mailto:romuald.fontaine@fdgdon974.fr)

**Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)**

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.